

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 6 février 2023 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Marie-Eve Jean, Sarah Larochelle et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Daniel Caissy et Stephan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

6 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

- **Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

202302-001 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé madame Sarah Larochelle
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202302-002 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023**

Il est proposé par madame Marie-Eve Jean
et unanimement résolu
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **MRC Rim.-Neigette :** Avis de motion - Règlement 23-01 abrogeant le règlement 5-14 de la MRC Rimouski-Neigette
- **MRC Rim.-Neigette :** Adoption - Projet de règlement 23-01 abrogeant le règlement 5-14 de la MRC Rimouski-Neigette

AFFAIRES COURANTES

202302-003 **DÉPÔT : Taxes à recevoir 2022**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et unanimement résolu
de permettre au greffier-trésorier de déposer la liste des comptes à recevoir au 31 décembre 2022.

AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS

202302-004 **DÉNEIGEMENT BIBLIOTHÈQUE : Augmentation à 13\$ (10\$)**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
d'accorder 13\$ de l'heure à monsieur Carlos Martucci pour déneiger les entrées de la bibliothèque.

202302-005 **ASSOCIATION FORESTIÈRE DU BAS-ST-LAURENT : Adhésion : 80\$**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
que la municipalité de Saint-Fabien devienne membre de l'Association forestière du Bas-Saint-Laurent pour 2023 au coût de 80\$.

202302-006 **ENTENTE CULTURELLE : Demande expo Désy Coté**

Il est proposé par monsieur Daniel Caissy
et unanimement résolu
d'autoriser le dépôt du demande à l'entente culturelle de la MRC du projet d'exposition de monsieur Désy Coté et de permettre au directeur général de signer l'entente avec la MRC.

202302-007 BAT : Demande borne de recharge

Il est proposé madame Marie-Eve Jean
et unanimement résolu
de faire une demande au programme 4500 bornes pour 2 bornes de recharge doubles pour le
Bureau d'accueil touristique.

202302-008 JOUEUR D'HOCKEY : Commandite pour jouer à Rimouski

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et unanimement résolu
de référer les demandes pour les activités sportives au Club optimiste de Saint-Fabien.

202302-009 CLUB LES PISTOLETS : Demande de commandite

Il est proposé par madame Sarah Larochelle
et unanimement résolu
de faire une commandite de 200\$ au club de motoneige Les pistolets.

202302-010 VITALITÉ : Participation au projet relatif à la création d'un poste d'agent(e) de vitalisation

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Fabien a pris connaissance du Guide à
l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la
coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Fabien et St-Eugène-de-Ladrière désirent
présenter un projet relatif à la création d'un poste d'agent(e) de
vitalisation dans le cadre de l'aide financière;

ATTENDU QU' une entente intermunicipale relative au poste d'agent de vitalisation
et conditionnelle à l'obtention du financement du MAMH a été
signée entre les 2 municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Saint-Fabien s'engage à participer au projet relatif à la
création d'un poste d'agent(e) de vitalisation;
- Le Conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le Conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la
coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité;
- Le maire, M. Mario Beauchesne et le greffier-trésorier, M. Yves Galbrand sont
autorisés à signer tout document relatif à cette aide financière.

202302-011 SEMAINE DE RELÂCHE : Passe parc du Bic pour concours Château de neige : 46.25\$

Il est proposé par monsieur Daniel Caissy
et résolu à l'unanimité
de payer une passe pour le parc national du Bic au coût de 46.25\$ pour être remise comme
prix pour le concours de Château de neige.

FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS

Aucun point durant cette séance

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point durant cette séance

TRAVAUX PUBLICS

202302-012 USINE FILTRATION : Location débitmètre

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
de faire la location d'un débitmètre portatif d'automation D'Amours au montant de 1000\$
par mois pour maximum 2 mois.

URBANISME

Aucun point durant cette séance

COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2023

- Salaires employés : 25 264.01 \$ (4 semaines)

202302-013 ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE JANVIER 2023

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et résolu à l'unanimité

que les comptes du mois de janvier 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 215 702.16\$ soient approuvés. Ladite liste comprend vingt-neuf (29) paiements par virement et huit (8) chèques numérotés de 8077 à 8084.

202302-014 ADOPTION DES COMPTES DE JANVIER 2023 : Aide alimentaire

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et résolu à l'unanimité

que les comptes pour l'aide alimentaire du mois de janvier 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 741.88\$ soient approuvés. Ladite liste comprend les chèques 8087 et 8088.

202302-015 ADOPTION DES COMPTES DE JANVIER 2023 : Route Ladrière

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité

que les comptes pour les travaux de la route Ladrière du mois de janvier 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 9 216.97\$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.

202302-016 ADOPTION DES COMPTES DE JANVIER 2023 : TECQ 2019-2023

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité

que les comptes pour les travaux de la TECQ 2019-2023 du mois de janvier 2023 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 15 617.08\$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Mario Beaudesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202302-017 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Eve Jean
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h15.

Maire

Directeur général / Greffier-trésorier